

batz sur mer

et ses villages

KERVALET • TRÉGATÉ • KERMOISAN • ROFFIAT

BONNE ANNÉE 2021
BATZ BATZ COOL !



PAGE
5

URBANISME

Nouveau quartier de la Pigeonnière : le bilan

PAGE
8

TRAVAUX

Les travaux de la salle des sports ont débuté

PAGE
18

CAP ATLANTIQUE

Déchets : finis les sacs, place aux bacs !

 batz sur mer

HIVER 2020 - N°45
Magazine d'informations municipales

Sommaire

EDITO DU MAIRE > P3

URBANISME / ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE > P4

- Les premiers projets de la municipalité déjà lancés
- Problèmes de voisinage ? Pensez au conciliateur de justice !
- Nouveau quartier de la Pigeonnière, fin des travaux d'aménagements
- La ville lutte encore et toujours contre le Baccharis

ACTION SOCIALE / AFFAIRES SOCIALES > P6

- De nouveaux membres au CA du CCAS
- Seniors : connaissez-vous le CLIC Eclair'Âge ?
- Mutuelle solidaire de la commune, pour qui et pour quoi faire ?
- Mission locale de la presqu'île guérandaise

FINANCES / TRAVAUX / VOIRIE / ÉCONOMIE LOCALE > P8

- Salle des sports, les premiers travaux ont démarré
- Le point sur les derniers travaux de voirie
- Salle des Fêtes, des travaux pour plus de confort et d'optimisation des espaces

DOSSIER > P10

- Vie municipale, des instances pour mieux dialoguer, concerter et échanger

ENFANCE / JEUNESSE / AFFAIRES SCOLAIRES > P12

- Enfance-jeunesse, une nouvelle dynamique
- Devenez assistant(e) maternel(le) à Batz-sur-Mer
- La rentrée scolaire en chiffres

SÉCURITÉ / SPORT / VIE ASSOCIATIVE > P14

- Vidéoprotection, le dispositif batzien est opérationnel
- Vigipirate : présence renforcée aux abords des écoles
- Repair Café de la Côte Sauvage, ne jetez plus, réparez !
- La Batterie Fanfare de la Côte Sauvage, Les Croq'Notes et l'Ensemble de Percussions recherchent des musiciens

CULTURE / TOURISME > P16

- L'actualité de la médiathèque municipale
- La crise sanitaire perturbe les manifestations
- La Porteresse vous guide à travers le cœur historique de Batz-sur-Mer
- Des appels à projets pour renforcer l'attractivité touristique de Batz-sur-Mer

CAP ATLANTIQUE > P18

- Finis les sacs, place aux bacs !

INFOS MUNICIPALES / ÉTAT CIVIL > P19

- En bref
- État Civil

Magazine d'informations municipales #45 Hiver 2020

Directrice de la publication :
Marie-Catherine LEHUÉDÉ, maire

Mairie de Batz-sur-Mer / 34, rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer

Rédacteur en chef : Frédéric SAUTON,
directeur de la communication
et de la promotion du territoire

Textes et crédits photographiques :
ville de Batz-sur-Mer, sauf mentions contraires

Diffusion : 4 000 exemplaires

Création & impression : La Mouette Communication
La Baule - 02.40.60.20.10

Ne pas jeter sur la voie publique

Dépôt légal : décembre 2020

Imprimé sur papier issu
de forêts durablement gérées



Visuel de couverture : conception graphique
© Studio La Loutre (www.la-loutre.com)
sur une photographie originale d'Arnaud DRÉAN
(www.arnauddrean.com)



Vos services municipaux

HÔTEL DE VILLE

34, rue Jean XXIII, Tél. 02.40.23.92.25.,
mairie@mairie-batzsurmer.fr,
www.batzsurmer.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à
12h et de 13h45 à 17h, samedi de 9h à 12h.

URBANISME ET SERVICES TECHNIQUES

26, rue Vaucourt-Singer (adresse
temporaire pendant travaux)
mairie@mairie-batzsurmer.fr
Urbanisme : Tél. 02.40.23.56.01.
Services Techniques : Tél. 02.40.23.56.00.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à
12h et de 13h45 à 17h. Fermeture le mardi
après-midi et le jeudi matin. Ouvert le 1^{er}
samedi de chaque mois de 9h à 12h.

CCAS

34, rue Jean XXIII, Tél. 02.40.23.77.40.
(accueil sur RDV)
ccas@mairie-batzsurmer.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

11, rue de la Plage, Tél. 02.40.23.89.51.,
mediatheque@mairie-batzsurmer.fr,
www.mediatheque.batzsurmer.fr

OFFICE DE TOURISME

25, rue de la Plage, Tél. 02.40.23.92.36.,
office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr,
www.ot-batzsurmer.fr

GROUPE SCOLAIRE ALAIN BOUTLE

Ecole : 4, rue Alain Boutle,
Tél. 06.33.51.49.38.

Restaurant Scolaire : rue Alain Boutle,
Tél. 02.40.23.90.29.

École privée Sainte-Marie et Saint-Pierre :
2, rue de Trémondais, Tél. 02.40.23.92.16.

ESPACES JEUNES « LA HURLETTE »

Impasse la Hurlette, Tél. 02.40.23.18.36.
jeunesse@mairie-batzsurmer.fr

CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS

Rue Vaucourt-Singer, Tél. 06.99.52.14.85.,
centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h30
Rue Alain Boutle, Tél. : 06.07.98.28.50.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

(RAM)

Permanence les lundis de 9h à 12h30,
Tél. 06.47.25.61.10. (lundi matin)
ou 02.40.53.79.96.
mairiepouliguen.ram@orange.fr

POLICE MUNICIPALE

1, rue de Kerbouchard,
Tél. 02.40.23.91.99.

CAP ATLANTIQUE

(déchets, eau, assainissement...)
www.cap-atlantique.fr



Chères Batziennes, chers Batziens,

Cette année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire de la COVID-19 qui a bouleversé notre quotidien et a malheureusement endeuillé de nombreuses familles. À l'heure où j'écris ces lignes, nul ne sait quand cette crise s'achèvera et quand nous pourrons reprendre le cours normal de nos vies.

Dans de telles circonstances, la conduite des affaires municipales est encore plus complexe que d'ordinaire : il est en effet difficile de planifier et de se projeter, notamment s'agissant des événements festifs, culturels, conviviaux et associatifs. Dans ce domaine, nous naviguons à vue et maintiendrons autant qu'il est possible les différentes manifestations, qu'elles soient organisées par les services municipaux ou les associations. Je salue d'ailleurs le travail et l'engagement des responsables et des bénévoles associatifs qui sont confrontés aux mêmes difficultés que nous et qui font le maximum, nous les y aiderons, pour maintenir leurs activités.

Je veux retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les moments les plus difficiles, nous avons pu compter sur tous les agents du service public et sur mes collègues élus, que je remercie très sincèrement.

Dans ce contexte inédit nous travaillons sans relâche depuis fin mai à mettre en œuvre les projets pour lesquels vous nous avez accordés votre confiance. Nous avons fait un état des lieux des projets en cours et les avons améliorés lorsque cela était nécessaire, à l'exemple des travaux démarrés dans la salle des sports et la salle des fêtes. Nous avons également lancé nos premiers projets, je vous laisse en découvrir quelques exemples au fil de ces pages.

Nous nous étions engagés durant la campagne à remettre le débat, le dialogue et l'humain au cœur de l'action municipale, c'est l'objet du dossier de ce magazine. Commissions extra-municipales ouvertes au public, Conseil des Sages, Conseil Municipal des Enfants dont l'élection a été retardée, permanences sans rendez-vous de tous les adjoints, reprise prochaine des temps d'échanges avec la population (réunions de quartier, lieux d'expression citoyenne, accueil des résidents secondaires et suppression de leur surtaxe).

Nous souhaitons marquer le début d'une nouvelle ère par une écoute attentive et bienveillante dans un esprit de confiance retrouvé avec toujours un unique objectif : améliorer notre cadre de vie commun.

Le visuel des vœux 2021, en couverture de ce magazine, met en lumière Saint-Michel et tous les atouts de notre commune : sa côte sauvage, son caractère balnéaire, son patrimoine historique et naturel, ses marais salants... et son côté « cool », qui rime pour moi avec une certaine ambiance, une authentique qualité de vie et qui symbolise le plaisir, chaque jour renouvelé, de vivre dans notre petite cité de caractère que nous aimons tant !

*Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année
et une très bonne année 2021 !*

*Souetiñ a ran gouelioù mat deoc'h e fin ar bloaz,
hag ur bloavezh mat 2021 !*

Marie-Catherine LEHUÉDÉ

Maire de Batz-sur-Mer

3^{ème} vice-présidente de Cap Atlantique

en charge de la Culture, de l'enseignement musical
et des équipements culturels d'intérêt communautaire



VOTRE CONTACT

Bruno Schmit

PREMIER ADJOINT

Reçoit sans rendez-vous **tous les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).

Vous pouvez également lui envoyer un mail à : **bruno.schmit@mairie-batzsurmer.fr**

Les premiers projets DE LA MUNICIPALITÉ

DÉJÀ LANCÉS

Durant les six derniers mois, les élus ont travaillé afin d'optimiser le potentiel et l'utilisation de différents bâtiments communaux et offrir un meilleur confort et de meilleurs services aux associations, aux usagers et aux agents. Présentation par Bruno SCHMIT, premier adjoint.

#1 CRÉER UN CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

BS : il s'agit-là de notre principal objectif de début de mandat : nous voulons accueillir des médecins généralistes afin que les Batziennes et les Batziens puissent bénéficier d'une offre de santé de qualité. Nous avons pris des premiers contacts avec des médecins pour entendre leurs attentes. Notre projet est de créer un centre municipal de santé, à l'image de celui ouvert à Saint-Brévin récemment, dans les anciens locaux de la gare qui présentent plusieurs avantages : qualité et modernité des espaces, emplacement central très facilement identifiable avec un stationnement aisé. En outre, l'adaptation du bâtiment nécessite peu de travaux, ce qui veut dire que le projet peut être réalisé à un coût très modéré pour les finances de la commune. Nous connaissons la difficulté à réaliser ce projet, à l'heure où beaucoup de communes de France cherchent à attirer des médecins, mais nous allons nous y consacrer pleinement. La qualité de vie batzienne sera certainement un argument convaincant !

#2 CRÉER UNE MAISON DES ASSOCIATIONS

BS : le site de Kerbouchard offre de nombreux avantages pour accueillir les associations solidaires œuvrant à Batz-sur-Mer (Secours Populaire Français, Croix Rouge Française) : il est bien situé au cœur du bourg, avec un vaste espace extérieur clos de mur, ce qui permettra d'accueillir les visiteurs et de réaliser les distributions en respectant une nécessaire confidentialité. Des travaux d'aménagements seront réalisés par la commune et des salles de réunion et des bureaux « banalisés » pourront être aménagés dans l'avenir pour renforcer l'offre de salles ouvertes aux associations.



Premier objectif de la municipalité : créer un centre municipal de santé dans l'ancienne gare et ainsi renforcer l'offre de médecins généralistes à Batz-sur-Mer

#3 RÉINSTALLER LES SERVICES TECHNIQUES ET L'URBANISME GRANDE RUE

BS : le 9 Grande Rue, ex-agence du Crédit Mutuel, qui appartient à la ville, est en cours de rénovation pour accueillir les agents des services techniques et de l'urbanisme. L'objectif est d'offrir plus de confort aux usagers et aux agents, et de rapprocher ces deux services de la mairie principale. Cela contribuera par ailleurs à l'animation de cet espace emblématique du cœur du Bourg.



Ces trois projets sont étroitement liés les uns aux autres. L'objectif est que cette nouvelle organisation soit opérationnelle le plus rapidement possible. Afin d'accélérer la rénovation des différents sites, les services techniques et l'urbanisme ont été relocalisés temporairement au centre médico-social, accessible depuis la rue Vaucourt-Singer (arrière de la salle des fêtes et de la médiathèque).

Problèmes de voisinage ?

PENSEZ AU CONCILIEUR DE JUSTICE !

Contrairement à l'idée reçue, dans la majorité des cas de problèmes de voisinage (problèmes de branches, de perte de vue ou d'ensoleillement, de racines, de bruit, de fumées...), la commune n'est pas compétente pour intervenir. Le réflexe à avoir est de prendre contact avec le conciliateur de justice, qui a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Comme le souligne Sylvie LAURENCE, conciliatrice de justice qui reçoit sur rendez-vous en mairie de Batz-sur-Mer un mercredi par mois de 8h45 à 11h30 (pour prendre rv : 02.28.56.78.50) : « nous sommes chargés d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution, amiable et équitable, à leur litige. La conciliation de justice est un dispositif simple, gratuit, rapide et souvent efficace ».

NOUVEAU QUARTIER de la Pigeonnière

FIN DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS

Le nouveau quartier de la Pigeonnière est sorti de terre. Les derniers travaux d'aménagement se sont achevés au début de l'hiver, avec la réalisation des voiries, la pose de l'éclairage public et la plantation des différents espaces verts. Présentation.

UN PROJET AU LONG COURS

Lancé en 2006, il aura donc fallu plus de 14 années pour que ce projet aboutisse. L'aménagement, notamment la viabilisation, et la commercialisation de cet ensemble foncier ont été opérés par la société « CM-CIC Immobilier ».



Pour rappel, les objectifs initiaux étaient de permettre aux jeunes Batziens de rester sur la commune, d'accueillir de nouvelles familles pour relancer la démographie batzienne et le dynamisme des services publics (écoles...) et des commerces, et de favoriser les résidents à l'année pour maintenir l'équilibre démographique communal.



© Arnaud DREAN www.arnauddreaan.com

EN CHIFFRES

NOMBRE DE LOGEMENTS :

100 (pour rappel 4 103 logements à Batz-sur-Mer, source INSEE 2017)

- > 50 terrains à bâtir « classiques »
- > 14 terrains réservés aux primo-accédants
- > 13 terrains à plan de masse (maisons individuelles groupées)
- > 11 logements collectifs en accession sociale aidée
- > 12 logements locatifs sociaux

1 SALLE MUNICIPALE POLYVALENTE d'une superficie de 90 m²

5 NOUVELLES RUES, inaugurées en 2018 : Florence ARTHAUD, Simone VEIL, Françoise DOLTO, Michèle MONFORT-LEHUÉDÉ et Coco CHANEL

1 GRAND ESPACE VERT d'une superficie de presque 8 000 m², avec jeux pour enfants et parcours sportif, sera créé en 2021 et sera ouvert à toute la population batzienne.

LA VILLE LUTTE ENCORE ET TOUJOURS

contre le Baccharis

Une nouvelle opération d'arrachage de Baccharis a été menée par une entreprise mandatée par la commune en collaboration avec Cap Atlantique dans le secteur du marais du Roy, le long de la voie SNCF. Originaire d'Amérique du Nord, cette plante invasive a une capacité de reproduction très importante et constitue un véritable danger pour la biodiversité, autant qu'une menace pour les marais salants du fait de son effet « brise-vent ». L'arrachage manuel, ou mécanisé lorsque cela est possible, reste le seul moyen pour lutter contre ce fléau. Les pousses, racines et branches étant ensuite incinérées.





VOTRE CONTACT

Françoise Coquard ▶

SECONDE ADJOINTE

Reçoit sans rendez-vous **tous les lundis de 9h à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).

Vous pouvez également lui envoyer un mail à : françoise.coquard@mairie-batzsurmer.fr

De nouveaux membres AU CA DU CCAS

COMPOSITION ET MISSIONS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est à votre écoute pour toute demande d'ordre social, concernant le logement, les services à la personne, le transport ou encore l'aide sociale légale et les placements pour les personnes âgées et les personnes handicapées, le secours et les aides d'urgence. Il propose un lien avec des structures spécialisées destinées à répondre à des besoins spécifiques.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCAS est administré par son Conseil d'administration, organe collégial qui prend toutes les décisions de la structure. Le Conseil d'Administration du CCAS est composé de Marie-Catherine LEHUÉDÉ, maire et présidente de droit, et de quatre conseillers municipaux élus : Françoise COQUARD, vice-présidente, Anne LE BOURG, Neige FERAY et Marie-Thérèse LECHAT. S'y ajoutent quatre membres désignés par le maire : Chantal LECLERC, Martine GUÉRIN, Annette BOLO et Nicole FOURNIER, représentante titulaire du Secours Populaire.



LE SERVICE

Le service vous accueille sur rendez-vous les lundi et jeudi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h. Prise de RDV par téléphone au 02.40.23.77.40.

LES MISSIONS

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Cet organisme fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins

sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Il intervient dans différents domaines :

- aide aux personnes âgées ou handicapées (entrée en établissement, services à domicile, transport...)
- lutte contre la précarité et l'exclusion (logement social, santé, aide alimentaire...)
- aide aux personnes victimes (violences conjugales, enfants maltraités...).



Seniors : connaissez-vous LE CLIC ECLAIR'ÂGE ?

Situé à Guérande, le Centre Local d'Information et de Coordination de la presqu'île guérandaise (CLIC) est un lieu d'accueil et de proximité dédié aux personnes âgées de soixante ans et plus, en perte d'autonomie. C'est un service gratuit.

L'équipe du CLIC vous accueille tous les matins, de 9h à 12h30, sans rendez-vous et les après-midis, de 14h à 17h30 sur rendez-vous, sauf le mardi après-midi (CLIC fermé au public). Quand il vous est difficile de vous déplacer, un professionnel se rend à votre domicile.

Le CLIC est à votre disposition pour vous écouter, vous informer, vous conseiller, vous orienter, pour faire le point avec vous sur vos besoins et vous accompagner dans vos démarches, et ce en toute confidentialité. Vous pouvez faire appel au CLIC pour toute question relative à votre quotidien, nous chercherons avec vous des réponses adaptées à votre situation. Pour cela, nous pouvons, si nécessaire et avec votre accord, entrer en contact avec nos partenaires, tels que les services d'aide à domicile, les cabinets infirmiers, les services de portage de repas, les médecins, pour coordonner les interventions à votre domicile.

CLIC Eclair'Âge

26bis, faubourg Saint-Michel - 44350 Guérande / 02.40.62.64.64. / www.cliceclairage.com

Mutuelle solidaire DE LA COMMUNE

POUR QUI ET POUR QUOI FAIRE ?

Conformément à ses engagements, la municipalité a lancé le projet de mutuelle solidaire de la commune. Présentation avec Françoise COQUARD, adjointe à l'action sociale et aux affaires sociales.

QU'EST-CE QU'UNE MUTUELLE SOLIDAIRE DE LA COMMUNE ?

FC : c'est une mutuelle comme les autres, à la différence qu'elle est négociée via la commune, qui ne joue qu'un rôle d'intermédiaire, afin d'obtenir les conditions les plus avantageuses possibles pour tous les habitants qui souhaitent y souscrire. Dans ce cadre, chacun pourra ainsi bénéficier, sous la forme d'un contrat individuel, d'une complémentaire santé à tarif avantageux, qu'il soit étudiant, actif ou retraité, seul ou en famille. En effet, il faut savoir que des personnes ne sont pas couvertes par une mutuelle, notamment du fait du coût ou d'un « accident de la vie » (décès du conjoint, chômage...) qui bouleverse le quotidien.

QUAND SERA-T-ELLE OPÉRATIONNELLE ?

FC : nous avons lancé une consultation auprès de plusieurs mutuelles. Les différentes offres ont été analysées afin de répondre au mieux et aux meilleurs tarifs aux attentes des Batziens. Nous avons retenu deux offres, celle de Groupama

et celle de la Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN), qui proposent de bonnes garanties à des tarifs avantageux.

JE SUIS INTÉRESSÉ, COMMENT AVOIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

FC : Nous espérons pouvoir organiser une réunion publique rapidement. Celle-ci permettra de répondre aux interrogations de chacun. À compter du mois de janvier 2021, les deux mutuelles retenues tiendront des permanences en mairie.

Se renseigner ne coûte rien et n'engage à rien, il ne faut donc pas hésiter ! Vous pouvez contacter le CCAS au 02 40 23 77 40 ou envoyer un courriel à ccas@mairie-batzsurmer.fr pour prendre connaissance des dates et horaires des permanences.

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS...

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE...



NOTRE MISSION
ACCOMPAGNER les Jeunes
DE 16 À 25 ANS

Missions Locales
Presqu'île Guérandaise

- POUR VOUS SOUTENIR ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES ET PROJETS
- POUR VOUS SUIVRE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VOTRE PARCOURS
- POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE ET TROUVER LA SOLUTION ADAPTÉE À VOTRE SITUATION

CONTACTEZ-NOUS AU 02 40 42 96 76
mission@ml-guerande.fr

Emploi

- Atelier recherche d'emploi (CV, lettre de motivation...)
- Stages découverte en entreprise
- Préparation aux entretiens de recrutement
- Conseil sur les contrats de travail
- Mise en relation avec des entreprises directes (candidature, offres d'emploi)

Orientation

- Utilisation d'outils d'orientation
- Accès à l'espace documentaire
- Ateliers d'orientation
- Rencontres de professionnels

Formation

- Recherche de formation
- Conseil pour la formation
- Accès aux offres de formation
- Aide aux financements

Vie quotidienne

- Accès internet
- Dispositif d'aide financière
- Conseil au logement
- Aide au transport
- Information sur la santé et le bien-être

Mission Locale de la Presqu'île Guérandaise

02 40 42 96 76



VOTRE CONTACT

Michel Kerdoncuff ▶

TROISIÈME ADJOINT

Reçoit sans rendez-vous **tous les jeudis de 9h à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).

Vous pouvez également lui envoyer un mail à : michel.kerdoncuff@mairie-batzsurmer.fr

SALLE des sports

LES PREMIERS TRAVAUX ONT DÉMARRÉ

Construite en 1982, la salle des sports est aujourd'hui vétuste, peu polyvalente et offre à ses usagers un confort dégradé. Elle n'est plus en phase avec les besoins des différents publics qui pourraient la fréquenter. Sa rénovation est donc l'un des dossiers prioritaires de la municipalité. Le point avec Michel KERDONCUFF, adjoint aux finances, aux ressources humaines, à la coordination générale, aux travaux, à la voirie et à l'économie de compétence communale.

DES PREMIERS TRAVAUX ONT ÉTÉ ENGAGÉS À L'AUTOMNE, EN QUOI CONSISTENT-ILS ?

MK : pour une première étape, nous nous sommes inscrits dans ce qu'avaient engagé nos prédécesseurs en améliorant le projet initial. Les travaux démarrés en novembre dernier ont pour objectif de rénover totalement les vestiaires (carrelage, douche, chauffage, sanitaires...). Pour le bardage, qui sera beige pour une meilleure intégration dans le site, nous avons remplacé la laine de verre prévue par de la laine de chanvre, plus écologique.

Concernant le parking nous avons aussi décidé de mettre en place un séparateur à hydrocarbures afin de préserver la qualité des eaux pluviales de ruissellement, et de remplacer le bitume bicouche prévu par de l'enrobé en couleur, plus esthétique et plus pérenne.

ET CONCERNANT LE PLANNING ?

MK : ces travaux s'achèveront, sauf aléas, à l'été 2021. Ils sont réalisés par des entreprises extérieures pour un coût prévisionnel d'un peu moins de 500 000€ HT. À noter

que nous nous sommes rapprochés des associations, et notamment du club de foot, qui utilisent la salle et les vestiaires et sanitaires habituellement, afin de limiter au maximum les désagréments pour elles.

D'AUTRES TRAVAUX DE PLUS GRANDE IMPORTANCE SONT À SUIVRE...

MK : en effet, comme je l'ai dit, cette salle est vieillissante et n'est plus au goût du jour. Sa rénovation, souvent promise mais jamais réalisée, est aujourd'hui urgente, et est donc une priorité municipale. Avec pour objectifs de la rendre plus confortable et plus polyvalente, nous allons mandater un programmiste qui va nous aider à préciser le cahier des charges. La charpente, en mauvais état, sera renforcée et une isolation sera réalisée. Nous allons également étudier la mise en place d'un système de chauffage, voire la réfection du sol. Nous souhaitons enfin élargir notre réflexion afin d'étudier la possibilité de rendre la salle beaucoup plus polyvalente : le but est qu'elle puisse éventuellement accueillir des événements autres que sportifs : assemblées générales, réunions, spectacles... La réflexion est ouverte.



Perspective des travaux de la salle de sport

© Architecte DPLG Michel PICO

LES DERNIERS TRAVAUX DE VOIRIE

Présentation des différents travaux de voirie initiés par la nouvelle municipalité et achevés durant les derniers mois... Le coût total de ces travaux s'élève à un peu plus de 160 000€ HT. Ces travaux ont été subventionnés par le département de Loire-Atlantique pour un montant de 57 065€.

RUE APPERT

La rue Appert, côté plage, a entièrement été rénovée en octobre. Les voies de circulation ont été réalisées en enrobé, et les places de stationnement en revêtement sable-ciment, pour une meilleure intégration au site. Le nombre de stationnement a été maintenu (54 places dont 2 PMR) et des graminées seront plantées dans les îlots centraux.



PARKING DE KER D'ABAS

Le parking public de Ker d'Abas, accessible depuis la rue Vaucourt-Singer, a été entièrement rénové avec un revêtement en sable-ciment. Le nombre de places de stationnement a été maintenu (16 places au total).



RUE DES SABLES, DES DUNES ET DES CORMORANS

Des travaux sur les réseaux en 2019 avaient fortement dégradé les chaussées de ces trois rues. Là aussi, l'enrobé a été retenu pour la chaussée et le sable-ciment pour les accotements.



L'infoen+ Le sable-ciment utilisé dans le cadre de ces trois chantiers offre plusieurs avantages : plus écologique, il est aussi plus esthétique grâce à son côté naturel, ce qui permet une meilleure intégration dans l'environnement batzien.

Salle des Fêtes

DES TRAVAUX POUR PLUS DE CONFORT ET D'OPTIMISATION DES ESPACES

Les travaux de la Salle des Fêtes ont débuté en octobre dernier. Ils consistent à optimiser le site en créant une liaison entre la Salle des Fêtes et le bâtiment des sanitaires, qui seront entièrement réhabilités. L'office sera également réaménagé. Par ailleurs, toutes les menuiseries extérieures de la façade Sud seront remplacées, car en très mauvais état. Le coût prévisionnel s'élève à un peu moins de 300 000€ HT. Sauf aléas, ces travaux devraient durer jusqu'à l'été 2021. Afin de minimiser les désagréments, notamment pour les associations, les élus ont demandé aux entreprises de rendre la salle accessible les week-ends, autant qu'il sera possible. En fonction de l'avancée des travaux, les services municipaux informeront donc régulièrement les associations afin qu'elles puissent s'organiser au mieux, et si l'évolution de la crise sanitaire le permet.



Perspective des travaux de la salle des Fêtes

Vie MUNICIPALE

DES INSTANCES POUR MIEUX DIALOGUER, CONCERTER ET ÉCHANGER

Les premiers mois de la vie municipale ont été marqués par la création de différentes instances extramunicipales et une volonté d'un meilleur dialogue avec la population batzienne. Interview de Marie-Catherine LEHUÉDÉ, maire de Batz-sur-Mer.



L'UNE DE VOS PREMIÈRES DÉCISIONS A ÉTÉ DE SUPPRIMER LA SURTAXE QUI FRAPPAIT LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

MCL : c'est exact. Nous nous y étions engagés, nous l'avons fait. Nous étions la seule commune de la presqu'île guérandaise à l'appliquer, pour une recette de 211 000€ en 2020 sur un montant total de recettes fiscales directes de 3 546 046€. Notre opinion sur ce sujet a toujours été que les résidents principaux, les résidents secondaires et les vacanciers font tous vivre Batz-sur-Mer, et que cette surtaxe créait une injustice, en plus de cliver la population batzienne.

VOUS AVEZ ÉGALEMENT SOUHAITÉ LA CRÉATION DE PLUSIEURS INSTANCES PARTICIPATIVES

MCL : dès le début de l'été nous avons mis en place des commissions extramunicipales (voir le détail ci-dessous *ndlr*) ouvertes à la société civile et au public, afin d'associer les Batziennes et Batziens aux décisions prises en leur nom.

Nous avons également lancé en novembre un Conseil des Sages. Composé de 22 membres (voir le détail ci-

contre *ndlr*), il s'agit d'une instance consultative, non décisionnaire, qui sera amenée à réfléchir sur différents sujets et à nous accompagner dans notre rôle d'élus.

Sans oublier le Conseil Municipal des Enfants (voir page 12 *ndlr*), qui va être élu dès que la crise sanitaire le permettra : l'apprentissage de la vie citoyenne doit débuter tôt, et nous souhaitons impliquer de manière plus importante et concrète les jeunes élus batziens dans la vie de la cité.

ET DANS LES MOIS À VENIR ?

MCL : notre objectif est de renouer le dialogue, l'échange, la concertation et l'écoute. En tant qu'élus municipaux, nous sommes les représentants des citoyens batziens et devons être présents à leurs côtés. Nous allons donc réinitier les différents temps d'échange abandonnés depuis quelques années : l'accueil des résidents secondaires, les réunions de quartier et les réunions publiques thématiques sur les grands projets structurants, notamment. Nous allons également certainement lancer, en plus des permanences des adjoints sans rendez-vous, des temps de rencontre et d'échange avec la population, tout au long de l'année.

les membres

DES COMMISSIONS EXTRAMUNICIPALES

CULTURE ET COMMUNICATION

> **Élus** : Marie-Catherine LEHUÉDÉ, Marie-Noëlle VALLAUD, Neige FERAY, Séverine LESCAUDRON, Agnès LACHAL et Florian LAVOPIERRE-LEVIEIL

> **Représentants de la société civile** : Annette BOLO, Françoise RIO, Loïc PICHON, Gildas BURON, Philippe LESIMPLE et Élodie BERNARD

ENVIRONNEMENT

> **Élus** : Marie-Catherine LEHUÉDÉ, Bruno SCHMIT, Éric MOULIÉ, Marie-Noëlle VALLAUD, Chantal CHALM, Neige FERAY, Cyrille DARRAS, Agnès LACHAL, Florian LAVOPIERRE-LEVIEIL, Anne LE BOURG, Patricia LE CALLO, Erwan MATHELIER, Jean-Luc MOREAU, Gérard PAIN et Bruno PERREUX

> **Représentants de la société civile** : Dominique GAILLARD (association DECOS), Yvonnick LEHUÉDÉ (association des chasseurs), Chantal LECLERC, André MOUILLERON et Jean-Louis BERTHON

ÉCONOMIE (commerce, artisanat, tourisme)

> **Élus** : Marie-Catherine LEHUÉDÉ, Michel KERDONCUFF, Bruno SCHMIT, Catherine SORIA, Chantal CHALM, Neige FERAY, Florian LAVOPIERRE-LEVIEIL, Claude LEBAUD, Jean-Luc MOREAU, Gérard PAIN, François HUREL et Cyrille DARRAS

> **Représentants de la société civile** : Alain TURPAULT (brasserie BACA), Mickael ARNAUD (Hôtel des Marais Salants), Emmanuel MANCEAU (Au Fournil de Batz), Mickaël CASSINI (maçonnerie CASSINI) et Alexis ALLIN (menuiserie LERAY)

LE CONSEIL des Sages

Le Conseil municipal en date du 4 novembre 2020 a officiellement désigné 22 conseillers Sages (trois abstentions). Le Conseil des Sages est une instance consultative et de réflexion qui existe dans un grand nombre de communes françaises. La municipalité a souhaité initier cette démarche afin d'associer les Batziennes et les Batziens à la vie de la cité, en complément des autres instances déjà ouvertes à la population.

Par ses analyses et propositions, le Conseil des Sages a vocation à éclairer le Conseil Municipal sur des sujets locaux ou sociétaux et sur les différents projets communaux envisagés ou en cours de réflexion. Cette fonction bénévole implique une disponibilité et un investissement personnel et suppose aussi une neutralité et un devoir de réserve, ainsi que l'absence d'engagement politique.

Le Conseil des Sages est appelé à se réunir régulièrement en groupes de travail, réunions et en assemblées plénières, et à produire des rapports. L'élu référent est Michel KERDONCUFF, troisième adjoint.

LES MEMBRES DU CONSEIL DES SAGES

AUNEAU Françoise, BAUDRON Yves, BOLO Annette, CAZALA Gérard, CHATARD François, DELAUNAY Éric, DUFOURD Joël, FONTORBE Didier, FUMAT Henri, GAVELLE Marie-Hélène, GUÉRIN Martine, LEBAUD Colette, MONFORT Marc, MOREAU François, MOUILLERON André, NICOL Marie-Annick, PELTIER Jean-Luc, RÉGENT Jean-Luc, RIDOU Maryvonne, RIO Françoise, SENG Dominique, SÉVERIN Bruno.



LES ÉLUS BATZIENS À CAP ATLANTIQUE

Marie-Catherine LEHUÉDÉ : 3^{ème} vice-présidente en charge de la Culture, de l'Enseignement musical et des Équipements culturels d'intérêt communautaire

Bruno SCHMIT : Conseiller communautaire, membre des commissions « transition écologique aménagement de l'espace et habitat », « appel d'offres » et « examen des affaires foncières ».

LES ÉLUS VOUS REÇOIVENT...

- **Marie-Catherine LEHUÉDÉ** reçoit sur rendez-vous les mardis après-midi.
- **Bruno SCHMIT** reçoit sans rendez-vous en qualité de 1^{er} adjoint tous les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h pour l'urbanisme.
- **Françoise COQUARD** reçoit sans rendez-vous tous les lundis de 9h à 12h.
- **Michel KERDONCUFF** reçoit sans rendez-vous tous les jeudis de 9h à 12h.
- **Catherine SORIA** reçoit sans rendez-vous tous les mercredis de 9h30 à 12h.
- **Éric MOULIÉ** reçoit sans rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h.
- **Marie-Noëlle VALLAUD** reçoit sans rendez-vous tous les vendredis de 9h à 12h.

Hôtel de ville 34 rue Jean XXIII - 44740 Batz-sur-Mer Téléphone : 02.40.23.92.25. Ouvert au public du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h. Le samedi : de 9h à 12h



VOTRE CONTACT

Catherine Soria ▶

QUATRIÈME ADJOINTE

Reçoit sans rendez-vous **tous les mercredis de 9h30 à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).

Vous pouvez également lui envoyer un mail à : **catherine.soria@mairie-batzsurmer.fr**

De gauche à droite sur la photo : Catherine SORIA, adjointe à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires, Hélène BASLÉ, directrice du service, Alexandra JAFFRE, directrice du groupe scolaire Alain BOUTLE, Laurence BRICAUD, directrice de l'école Sainte-Marie et Saint-Pierre, et Marie-Catherine LEHUÉDÉ, maire.



Enfance - JEUNESSE

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Le point sur les nouveautés et actualités du secteur de l'enfance, de la jeunesse et des affaires scolaires avec Catherine SORIA, adjointe.

POURQUOI AVOIR MIS EN PLACE UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) ?

CS : en septembre, à la suite du retour à la semaine de quatre jours, la municipalité a défini de nouveaux objectifs éducatifs en cohérence avec les objectifs éducatifs des écoles. Ils sont issus d'un travail collaboratif réalisé avec les directrices des deux écoles de Batz-sur-Mer. Elles souhaitent voir proposer des activités qui permettent de développer :

- Le respect, la solidarité et l'esprit d'équipe
- L'expression orale, le vocabulaire
- L'expression corporelle

Ce nouveau Projet Éducatif de Territoire intègre le « Plan Mercredi », l'un de nos engagements de campagne, dont les objectifs sont les suivants :

- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant,
- L'accueil de tous les publics (enfants et familles),
- La mise en place d'une politique d'information des familles,
- Le développement d'activités éducatives de qualité.

Voici donc les axes de projets éducatifs qui seront proposés aux jeunes Batziens sur les temps périscolaires et extrascolaires :

- Faire des accueils de loisirs des lieux d'intégration et d'échanges intergénérationnels,
- Faire des accueils de loisirs des lieux de construction personnelle tant sur le plan du corps que de l'esprit pour les enfants,
- Faire des accueils de loisirs des lieux d'éducation et de pratique de la citoyenneté, notamment en favorisant l'ouverture sur la vie locale.

À travers ce nouveau PEDT, nous voulons garantir une continuité éducative sur les différents temps de la journée de l'enfant.

Les services de la direction départementale déléguée de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DDDJS), la direction des services départementaux (DSDEN) et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ont validé ce nouveau PEDT/Plan Mercredi.

UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) VABIENTÔT ÊTRE ÉLU...

CS : en effet, le CME constitue un lieu

d'apprentissage de la démocratie par l'engagement individuel et collectif. Il a pour vocation d'apporter aux enfants une connaissance de la vie locale et des institutions par une réflexion et une collaboration avec les élus, les services municipaux et les associations. Il doit aussi permettre aux enfants de s'exprimer sur des projets qu'ils souhaitent mettre en place sur le territoire communal. Élus pour 18 mois, les jeunes conseillers auront également pour mission d'être les relais entre leurs camarades, leurs écoles et le conseil municipal des adultes.

Le vote se déroulait habituellement sur le temps scolaire à l'hôtel de ville pour les enfants scolarisés en école élémentaire dans les écoles de Batz-sur-Mer. Il excluait donc les jeunes Batziens domiciliés à Batz-sur-Mer, mais scolarisés à l'extérieur de la commune. Pour eux un vote par correspondance sera organisé. Ainsi tous les jeunes Batziens des classes de CE2, CM1 et CM2 pourront participer au scrutin.

Initialement prévue en novembre, l'élection a malheureusement été repoussée du fait du second confinement. Elle sera certainement organisée au début de l'année 2021, et les jeunes élus seront donc présentés dans le prochain magazine municipal !

Devenez

ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

À BATZ-SUR-MER

Durant les dernières années, la commune a accueilli de jeunes couples et des familles avec enfants, ce qui crée un besoin de solutions de garde pour les parents qui travaillent. Si le métier d'assistant(e) maternel(le) présente plusieurs avantages, dont celle de la liberté de travailler chez soi et d'organiser son emploi du temps, il est, par nature, un métier exigeant.

LES QUALITÉS REQUISES POUR DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE).

Travailler dans le secteur de la petite enfance suppose d'aimer les enfants, c'est la base. Mais il faut aussi être patient et vigilant, faire preuve d'empathie et d'un bon relationnel. Attention, les semaines peuvent être longues, parfois 50 heures ! Une bonne condition physique et une capacité à travailler de manière autonome sont donc également requises. C'est aussi un métier qui impacte votre famille : la décision de devenir assistant(e) maternel(le) doit donc être partagée auprès du conjoint et des enfants du foyer.

LES DÉMARCHES POUR DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE).

Vous vous sentez prêt(e) et motivé(e) ? Nous vous conseillons de prendre contact auprès de Nathalie AUDONNET, animatrice du Relais des Assistantes Maternelles (RAM / voir coordonnées ci-contre) ou de participer à l'une des

réunions d'informations régulièrement organisées par le conseil départemental de Loire-Atlantique (informations sur <https://assmat.loire-atlantique.fr/>). C'est aussi un métier qui peut se conjuguer au masculin : les assistants maternels sont plus rares, mais rien n'interdit à un homme d'exercer cette profession.

DEUX PRÉALABLES NÉCESSAIRES AVANT D'ACCUEILLIR LE PREMIER ENFANT : L'AGRÈMENT ET LA FORMATION.

Avant de pouvoir garder le premier enfant, il vous faudra obtenir un agrément du conseil départemental. Il vous sera délivré pour un ou quatre enfants maximum selon votre souhait et vos conditions de vie (composition du foyer, superficie de l'habitation, nombre de chambres...). Vous devrez également suivre une formation d'une durée de 120 heures organisée en deux temps (premier temps : avant l'accueil du premier enfant, 80 heures / second temps : en cours d'emploi, 40 heures).

À noter que cette formation est entièrement gratuite et que des dispenses partielles sont possibles en fonction de la qualification et des diplômes des candidats.

SE RENSEIGNER PLUS PRÉCISÉMENT :

Nathalie AUDONNET assure une permanence tous les lundis de 9h à 12h30 à Batz-sur-Mer (info au 02.40.23.92.25). Ou les mardi et mercredi de 8h30 à 12h30 au 1, boulevard Civanam au Pouliguen (Tél. : 02.40.53.79.96). Elle répondra à toutes vos questions concernant cette profession (Tél. : 06.47.25.61.10. / mairiepouliguen.ram@orange.fr). Le RAM est là pour aider et soutenir les assistants(e) maternel(les) dans leur pratique professionnelle ainsi que pour leur proposer des regroupements sous forme d'animations d'éveil, de motricité ou de lecture.



LA RENTRÉE SCOLAIRE EN CHIFFRES

GRUPE SCOLAIRE ALAIN BOUTLE :

103 ENFANTS
répartis dans 4 classes

ECOLE SAINTE-MARIE
SAINT-PIERRE :

48 ENFANTS
répartis dans 2 classes

RESTAURANT SCOLAIRE

MUNICIPAL : **95 REPAS**
servis en moyenne chaque jour

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : **32 ENFANTS**
accueillis chaque jour en moyenne

CENTRE DE LOISIRS : **16 ENFANTS**
accueillis chaque jour en moyenne

ESPACE JEUNES LA HURLETTE :

19 JEUNES inscrits



VOTRE CONTACT

Eric Moulié

CINQUIÈME ADJOINT

Reçoit sans rendez-vous **tous les jeudis de 14h à 17h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25).

Vous pouvez également lui envoyer un mail à : eric.moulié@mairie-batzsurmer.fr



Vidéoprotection

LE DISPOSITIF BATZIEN EST OPÉRATIONNEL

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance et les cambriolages, la commune vient de se doter d'un dispositif de vidéoprotection. Présentation par Éric MOULIÉ, adjoint à la sécurité.

COMBIEN DE CAMÉRAS ONT-ÉTÉ INSTALLÉES ?

EM : trois caméras ont été installées à des points stratégiques de la commune. Deux caméras de lecture des plaques d'immatriculation et une caméra de reconnaissance des individus. Cette dernière caméra comporte quatre objectifs et surveille également les rues. Pour des raisons évidentes, nous ne souhaitons pas communiquer sur l'emplacement précis de ces caméras. Ces caméras sont par ailleurs thermiques, donc fonctionnent également de nuit.

CONCRÈTEMENT, COMMENT FONCTIONNE LE DISPOSITIF ?

EM : toutes ces caméras filment en continu la voie publique et les images sont enregistrées et stockées dans un lieu qui est bien entendu sécurisé. L'accès aux images ne peut se faire que sur réquisition judiciaire, et elles ne peuvent donc être visionnées que par des personnes habilitées à accéder aux images du système de vidéoprotection. Il n'y a pas de visionnage en direct, contrairement à la vidéosurveillance, et les espaces privés (maisons, jardins...) ne sont pas filmés.



Bernard Poirson, responsable de la Police Municipale et Eric Moulié, adjoint à la sécurité.

LA VIDÉOPROTECTION EST-ELLE EFFICACE ?

EM : c'est un système qui a démontré son efficacité dans bon nombre de villes, à la fois pour dissuader, mais aussi pour résoudre des affaires. En cas de délit ou de crime, un cambriolage par exemple, les enquêteurs pourront, sur réquisition judiciaire, visionner les images afin d'identifier les auteurs potentiels. D'autres villes voisines comme La Baule, Le Croisic, Guérande et Saint-André-des-Eaux en sont déjà dotées et leurs retours sont très positifs.

L'info en + le coût de ces caméras s'élève à un peu plus de 30 000€ TTC, et une subvention d'environ 12 000€ a été demandée dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).



Jérémie BRUYANT, conseiller municipal délégué à la sécurité des villages.

Présence renforcée

AUX ABORDS DES ÉCOLES

Depuis le 29 octobre, le Premier Ministre a annoncé le rehaussement temporaire de la posture Vigipirate au niveau Urgence attentat. Cette posture, qui sera sans doute réévaluée régulièrement, conduit notamment à renforcer les mesures de sécurité de certains lieux en particulier : les lieux de culte et les lieux d'enseignement. Dans ce cadre, la commune a renforcé sa présence au niveau des écoles lors des entrées et sorties de classe.

Eric MOULIÉ, adjoint à la sécurité, suit ce dossier avec Jérémie BRUYANT, conseiller municipal délégué à la sécurité des villages. Celui-ci est présent en renfort de la police municipale le matin, aux abords des écoles, pour assurer la sécurité des enfants.

REPAIR CAFÉ de la côte sauvage

Jeter ? Pas question ! 

NE JETEZ PLUS, RÉPAREZ !

Que faire d'un grille-pain qui ne fonctionne plus, d'un taille-haie ou d'une radio défilants ou d'un ordinateur récalcitrant ? Les jeter ? Pas question ! Apportez-les plutôt lors d'un Repair Café organisé tous les mois dans un bar de la presqu'île, de 18h à 20h. Des réparateurs bénévoles seront là pour vous aider à réparer tout ce que vous avez à réparer. Outils et matériel seront également disponibles sur place.

LA RÈGLE : TOUT EST RÉPARABLE ! OU PRESQUE, MAIS RIEN N'EMPÊCHE D'ESSAYER...

Les rendez-vous ont lieu tous les mois en alternance sur les trois communes, plutôt en fin de mois, et de 18h à 20h. Pour connaître les jours et lieux précis, nous vous invitons à consulter (et à « aimer » !) la page Facebook du Repair Café (www.facebook.com/repaircafepresquile), ou bien à envoyer votre adresse email avec le mot RC par SMS au 07.49.21.43.64. : vous serez alors informé une semaine avant du lieu du prochain Repair Café. Confinement oblige, à l'heure où sont écrites ces lignes nous ne connaissons pas la date de reprise des activités.

UN LEITMOTIV : RÉPARER PLUS POUR CONSOMMER MOINS...

En préconisant la réparation, Repair Café de la côte sauvage veut contribuer à réduire les montagnes de déchets. C'est urgent pensent les organisateurs : « nous autres, Européens, jetons énormément, entre autres ce qui est à peine abîmé et qui serait parfaitement réutilisable après une simple réparation. Mais pour nombre



d'entre-nous, réparer n'est plus chose normale. Au Repair Café, nous voulons changer les choses ». De surcroît, réparer permet aussi de consommer moins de matières premières, donc de préserver la planète !

« Le Repair Café veut aussi être une expérience ludique et gratifiante de la réparation, qui s'avère souvent très simple. C'est aussi un moment très convivial : réparer un appareil avec l'aide d'un voisin ou d'une voisine qu'on ne connaissait pas jusqu'alors, change notre regard sur cette personne. Faire des réparations ensemble peut déboucher sur des contacts vraiment sympathiques dans le quartier ».

UN CONCEPT HOLLANDAIS...

Le concept du Repair Café a vu le jour à Amsterdam, en 2009, et est l'initiative de Martine POSTMA, à l'époque journaliste/publiciste. En 2010, elle a créé la Fondation Repair Café (=> repaircafe.org). Cette fondation soutient des groupes locaux dans le monde entier, dont le Repair Café de la côte sauvage.

Infos et contact
www.facebook.com/repaircafepresquile

Texte de Loïc PROVOST



ON RECHERCHE

des musiciens !

La Batterie Fanfare de la Côte Sauvage, Les Croq'Notes et l'Ensemble de Percussions, sont trois ensembles musicaux qui sont toujours à la recherche de nouveaux musiciens. Que vous soyez musicien débutant ou désireux d'apprendre, ou encore musicien confirmé, toute personne intéressée est la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter et/ou à venir nous voir afin que nous puissions répondre à toutes vos interrogations.

Ces ensembles sont trois formations musicales distinctes, avec des instruments et des répertoires différents. Toutefois, il y a des points communs entre elles : la pratique collective, la convivialité, l'échange, l'entraide, le mélange de générations et de cultures et tout ce qui peut se rapporter au terme « association ».

Les répétitions ont lieu les vendredis soir de 19h à 22h (les trois ensembles musicaux) à la salle Civanam du Pouliguen.

Contact : Jean-Sébastien LEHUÉDÉ (Président de la BF de la Côte Sauvage) au 06.07.40.18.80.
(<https://bfdelacotesauvage.jimdofree.com> - www.facebook.com/batteriefanfare.cotesauvage
www.facebook.com/LesCroqnotes)

Texte de Jean-Sébastien LEHUÉDÉ



VOTRE CONTACT

Marie-Noëlle Vallaud ▶

SIXIÈME ADJOINTE

Reçoit sans rendez-vous **tous les vendredis de 9h à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25).

Vous pouvez également lui envoyer un mail à : **marie-noelle.vallaud@mairie-batzsurmer.fr**

Actualité

DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

CONFINEMENT : REPRISSE DU SYSTÈME DU « DRIVE-IN DU PRÊT »

À l'annonce du confinement et de l'obligation de fermer la médiathèque, les bibliothécaires se sont mobilisés afin de remettre en place le système du « drive-in du prêt », déjà organisé lors du premier confinement. Au total, sur le mois de novembre, une soixantaine de prêts ont ainsi été réalisés.

LANCEMENT DU PRIX « BATZ EN BULLES »

La Médiathèque a lancé son premier prix « Batz en bulles », ce prix amateur a pour ambition de faire découvrir, aux enfants comme aux adultes, une sélection de bandes-dessinées dans différentes tranches d'âge : les 8-14 ans, 14-18 ans, et 18 ans et plus. Les participants qui se sont inscrits en fin d'année ont jusqu'à fin mai 2021 pour lire les six bandes dessinées sélectionnées dans chaque catégorie et élire leur coup de cœur ! Vous êtes un amateur de BD ? RV à la médiathèque, qui dispose d'un fonds documentaire de 2 094 bandes-dessinées !



De gauche à droite sur la photo : Julien MOREL, Mélanie BARRAIS et Laurence LEHUÉDÉ, bibliothécaires (manque Nathalie CALMELS)

PERSONNES ISOLÉES : LA MÉDIATHÈQUE VIENT À VOUS

Afin de permettre aux résidents permanents et secondaires empêchés de se déplacer de manière pérenne ou temporaire (personnes âgées, malades ou en convalescence, handicapées ou isolées) d'accéder à la culture, la médiathèque propose un service de portage de livres à domicile. À partir d'une sélection de

documents (livres, livres audio, revues, DVD) selon vos goûts et vos attentes, la bibliothécaire vous proposera de conserver jusqu'à six documents pour deux semaines. Ce service gratuit concerne les abonnés. Vous ne l'êtes pas encore ? Vous pouvez contacter la médiathèque au 02.40.23.89.51. ou sur mediatheque@mairie-batzsurmer.fr

Attention, ce service de portage est interrompu lors des périodes de confinement.

La crise sanitaire

PERTURBE LES MANIFESTATIONS, PAR MARIE-NOËLLE VALLAUD

« À l'heure où j'écris ces lignes, je devrais enchaîner mon texte sur une série de dates, d'horaires et de thématiques ; cela aurait pu s'appeler une programmation culturelle...

Seulement voilà, un mot féminin de cinq lettres, auquel se sont adjoints deux chiffres, est passé par là. Et la terminologie Covid-19 est plus présente sur nos documents que des titres de spectacles. Mais, si ce virus bouleverse notre existence et met à mal nos projets culturels, cela ne doit pas altérer notre intérêt pour toutes des formes de créations plus anciennes. Certes, aujourd'hui nous ne pouvons établir un calendrier dans lequel seraient mentionnés des concerts, des pièces de théâtre, de chorégraphies contemporaines, des rencontres d'auteurs, des expositions artistiques... Mais rien ne nous empêche de nous replonger dans notre patrimoine culturel, historique et géographique ; celui-là même qui a fait de notre commune une Petite Cité de Caractère !

Armés de nos cinq sens, profitons de cette période spécifique pour voir, entendre, sentir, toucher et goûter.

Ouvrons grand les yeux pour redécouvrir notre patrimoine religieux et les œuvres de Jean FRÉOUR. Écoutons les chansons traditionnelles où Jean RIVALANT célébrait les filles de Kermaisan et les garçons de Kervalet. Respirons les odeurs iodées d'un chemin parcouru autrefois davantage par les douaniers que par les vacanciers. Feuilletons les livres de BALZAC, lui qui comparait la Tour de Batz à « une pyramide si poétiquement ornée ». Et enfin savourons une fois de plus ce sel, cet or blanc, fruit du monde paludier depuis plusieurs siècles et dont Michèle MONFORT-LEHUÉDÉ, paludière et défenseuse des marais salants, ainsi qu'Adèle PICHON, créatrice du musée des costumes, devenu musée intercommunal des marais salants, furent les porte-paroles.

Dans cette période de crise, utilisons ces instants particuliers pour replonger et retrouver les traces de cette culture qui nous a façonné depuis plusieurs décennies et qui forgera encore notre culture de demain ».

LA PORTERESSE VOUS GUIDE À TRAVERS LE CŒUR HISTORIQUE de Batz-sur-Mer

Les services techniques municipaux ont récemment installé 25 clous ronds en laiton, gravés à l'effigie de la célèbre Porterresse du sculpteur Jean FRÉOUR, dans différentes rues de Batz-sur-Mer. Encastrés à ras du sol, donc sans danger pour les piétons, cyclistes, automobilistes et autres usagers de la voie publique, ces médaillons jalonnent un nouveau parcours pédestre de découverte des richesses patrimoniales de la Petite Cité de Caractère.

UNE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BATZIEN

Bruno SCHMIT, premier adjoint, et Marie-Noëlle VALLAUD, adjointe en charge du Tourisme et de la Culture précisent : « ces clous avaient été installés lors de la mise en place du circuit d'interprétation avant 2014, puis retirés. Nous avons souhaité les remettre en place sur un nouveau circuit que nous avons baptisé « Cœur historique », et qui sera identifié sur les futurs plans de ville et documents touristiques. En suivant les traces de la Porterresse, les



promeneurs pourront ainsi découvrir les éléments les plus anciens du patrimoine batzien, tout en profitant d'une promenade très agréable et entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite ».

UN PARCOURS DE 1,3 KM

Cette boucle démarre devant l'Office de tourisme. Elle emprunte d'abord la rue Saint-Jean, qui a la particularité de posséder les maisons les plus anciennes du centre-bourg, datant du XV^{ème} siècle, puis la Grande Rue, qui offre une superbe vue sur l'église Saint-Guénolé. Le circuit sillonne ensuite les rues les plus emblématiques du centre-bourg côté marais salants, puis revient côté océan en traversant le parc de Ker d'Abas, petit bois touffu trop méconnu des Batziens, situé à côté du Préventorium créé par les VAUCOURT-SINGER non loin de leur maison. Après

un passage devant l'espace Jean FRÉOUR, le circuit se termine devant la médiathèque, à proximité de la chapelle du Mûrier.

Des appels à projets

POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE BATZ-SUR-MER

Cinq appels à projets pour l'occupation du domaine public en période estivale ont été accordés en fin d'année. Cela concerne la plage de la Govelle et la plage Valentin (activités de petite restauration, vente de boissons, à emporter ou à consommer sur place), le parc du Petit Bois (activités de manège à destination des enfants, accompagné de vente de boissons (non alcoolisées) et confiseries à emporter ou à consommer sur place) et le Port Saint-Michel (activités de club de plage pour les enfants de 3 à 12 ans, dont l'initiation et l'apprentissage de la natation dans un bassin).

Nouveauté pour faire suite à une demande forte, un appel à projet a également été accordé pour l'installation au Port Saint-Michel d'un commerce de vente de produits alimentaires (glaces, gaufres, tapas, huîtres...) et de boissons, à emporter ou à consommer sur place.

L'info en + l'occupation est accordée pour une durée de six ans, allant chaque année des congés scolaires de printemps toutes zones, jusqu'aux congés scolaires d'automne toutes zones (ou 30 septembre selon les projets). L'obligation d'exploitation s'étend quant à elle du 1^{er} juillet au 31 août.



Collecte DES DÉCHETS



Finis les sacs, place au bac !

Depuis le 7 décembre 2020 à Batz-sur-Mer, tous les papiers et tous les emballages sont collectés dans le même bac à couvercle jaune. Les sacs jaunes et bleus seront abandonnés au profit d'un **seul et même bac** destiné à la collecte de **tous les papiers, tous les emballages plastiques, métalliques et cartonnettes**.

PLUS DE DÉTAILS EN CONSULTANT VOTRE KIT D'INFOS DÉCHETS DISTRIBUÉ LORS DE LA REMISE DU BAC JAUNE :

- ▶ le **nouveau calendrier**, pour connaître les jours et fréquences de collecte des déchets ménagers ;
- ▶ le **mémo-tri** des nouvelles consignes de tri, applicables à partir du 30 novembre 2020 ;
- ▶ le nouveau **guide déchets** avec ces nouvelles consignes de tri.

↓ Également téléchargeable sur www.cap-atlantique.fr rubrique déchets.

JOURS DE COLLECTE DES BACS

	LUNDI	MAR	MER	JEUDI	VEN
SECTEUR 1 1 ^{er} septembre au 30 juin				15j	
1 ^{er} juillet au 31 août					
SECTEUR 2 1 ^{er} septembre au 30 juin	15j				
1 ^{er} juillet au 31 août					

Bac à couvercle **jaune** collecté **tous les 15 jours**
 Bac à **ordures ménagères**



SECTEURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Cap Atlantique
 Plus d'infos: Direction Déchets - 02 51 76 96 16 **L'agglo**
www.cap-atlantique.fr

En bref...



2021, BATZ BATZ COOL !

Pour les vœux 2021, la municipalité a choisi de mettre à l'honneur le port Saint-Michel. Sur la base d'une photo drone signée Arnaud DREAN (www.arnauddrean.com), l'agence « La Loutre » a sublimé les couleurs de l'océan, du port, du bourg, de la tour Saint-Guérolé et des marais salants. Le visuel vous plaît ? L'affiche sera prochainement à vendre à l'Office de Tourisme de Batz-sur-Mer !

UN NOUVEAU CALENDRIER ANNUEL

Distribué dans toutes les boîtes-aux-lettres avec ce magazine municipal, ce nouveau calendrier « année civile » compile les numéros et contacts utiles, municipaux et extramunicipaux, professionnels de santé... Cela permettra ainsi aux Batziens de retrouver facilement et tout au long de l'année, les contacts qui leurs seront nécessaires, en complément des informations disponibles sur www.batzsurmer.fr

BIENTÔT UN NOUVEAU FORMAT POUR LA LETTRE MENSUELLE

Le second confinement a considérablement ralenti l'activité associative et a conduit à annuler les manifestations et festivités municipales... Dans ce contexte, et au regard de la fermeture des commerces et de certains services municipaux, la ville n'a pas édité de rendez-vous du mois depuis novembre 2020. Cette lettre d'information mensuelle reviendra dans un nouveau format, plus pratique, dès que la crise sanitaire le permettra !

État-civil

NAISSANCES

- **Swan FOURRAGE** né le 12 août 2020
- **Adam et Aaron ANDRIAMAMPANDRY** nés le 25 août 2020
- **Marielle LEHUÉDÉ** née le 14 septembre 2020
- **Elenna GUÉRIN** née le 11 novembre 2020
- **Keny LE BLANC** né le 13 novembre 2020
- **Émilie PERROT** née le 30 novembre 2020

MARIAGES

- **Jean-Pierre PIQUÉ et Annick FLEURANCE** le 8 août 2020
- **Myriam CABOT et Cécile NININ** le 21 août 2020
- **Alexis ALLAIN et Elora PORCHER** le 22 août 2020
- **Ronan MONFORT et Touria FAOUZI** le 28 août 2020
- **Jean-Charles GIRARDEAU et Alexandra KOHLERT** le 29 août 2020
- **Pauline COCHARD et François OGER** le 11 septembre 2020
- **Julie HENAFF et Matthieu AUNEAU** le 03 octobre 2020
- **Nicolas BURGAUD et Carole THEVENELLE** le 10 octobre 2020

DÉCÈS

- **CROIZET Guy** décédé le 23 juin 2020
- **AOUABED Aziz** décédé le 17 juillet 2020
- **GENDRON Luc** décédé le 02 août 2020
- **GOURRAUD Maurice** décédé le 10 août 2020
- **BICHON veuve PICHON Noëlle** décédée le 11 août 2020
- **GUÉRIF veuve JULIEN Paule** décédée le 23 août 2020
- **PAGEAUD veuve BOURSE Jeanne** décédée le 28 août 2020
- **GUYON Christian** décédé le 31 août 2020
- **COZ Maurice** décédé le 19 septembre 2020
- **BUINO Yannick** décédé le 20 septembre 2020
- **SÉBILLO Martine** décédée le 22 septembre 2020
- **PAPILLIER Yvette** décédée le 22 septembre 2020
- **HARANG Gilbert** décédé le 26 septembre 2020
- **PAOLO Bruno** décédé le 28 septembre 2020
- **HOSS Christian** décédé le 03 octobre 2020
- **YVIQUEL Robert** décédé le 19 octobre 2020
- **MARTIN veuve CLOUTOUR Marie** décédée le 03 novembre 2020
- **GAUTHIER Joël** décédé le 04 novembre 2020
- **LEBERRE Annick** décédée le 17 novembre 2020
- **SEYNHAEVE Claire veuve NICOL** décédée le 22 novembre 2020
- **LE MIGNOT MARTIN Chantal** décédée le 22 novembre 2020
- **LEHUÉDÉ Jean François** décédé le 30 novembre 2020



DEVENEZ ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) À BATZ-SUR-MER !



La formation est gratuite et dure 200 heures.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Mme Soria, adjointe Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires, lors de sa permanence sans rendez-vous en mairie le **mercredi matin**.
- Mme Baslé, directrice du service Enfance Jeunesse, au 02 40 23 78 34.